

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 50

Artikel: Halte ! la pioche
Autor: H.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de 1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), à tout abonné nouveau pour l'année 1906.

Halte ! la pioche.

Loin de nous la pensée d'entrer en conflit avec les personnes, très compétentes, qui s'occupent de la restauration de notre Cathédrale. C'est une œuvre que suivent avec un vif intérêt tous les Vaudois, mais dont ils ne cherchent peut-être point assez à activer les progrès, par l'apport indispensable de leurs deniers.

Si la Cathédrale est, on l'assure, le plus remarquable des édifices religieux gothiques de la Suisse, la cathédrale de Chartres occupe aussi, en France, un des premiers rangs. Ces deux édifices ont encore ce point commun qu'ils sont actuellement, tous deux, entre les mains des restaurateurs.

Or, il paraît que l'on vient de commettre, à Chartres, une erreur très grave et irréparable. Pareille erreur n'a point encore été faite à Lausanne; mais certains bruits publics, certains projets discutés au sein de nos conseils en autorisent la crainte.

De quel sacrilège s'agit-il? Voici:

« Justement fière de son église, écrit un chroniqueur, la ville de Chartres n'a pas compris que la beauté de celle-ci était d'autant plus grande et plus intense qu'elle demeurerait d'une présentation plus intime, et on eut le grand tort d'éventrer le pâtre de maisons gentilles et modestes qui dessinait devant sa façade un parvis discret. Une vaste trouée plutôt que place s'étale maintenant, qui prévient toute surprise et apauvrit la première rencontre du spectateur avec le monument.

» Mais on s'apprête à faire bien pis. L'on veut « dégager », et pour cela sacrifier du côté sud une humble et aimable maison du seizième siècle, une jolie porte du dix-huitième qui ouvre sur un jardin exquis, où régnerait alors un banal « boulevard »; enfin, chose encore cent fois plus regrettable, du côté nord, une adorable maisonnette du quinzième siècle, dite « la chambre des sourds », parce que c'est dans cette petite construction que les sourds-muets allaient à confesse.

» Qu'on laisse donc ces petites constructions, touchantes et opportunes comme de douces et pauvres privilégiées qui escortent une grande dame, et que l'on se garde de dégager une abside dont le charme est si pénétrant. Quand donc comprendra-t-on que les cathédrales gothiques ne furent point faites pour ces brutaux « dégagements », et qu'elles ont, comme on le dit de la nature, horreur du vide »

A Lausanne, ne fut-il pas question d'un escalier « monumental » — ce mot nous est cher; on le met ici à toutes sauces — qui, partant de la Riponne, déboucherait droit devant le portail occidental (grand portail) de la Cathédrale?

Cet escalier est commencé, par le bas, mais les proportions, vraiment peu monumentales, du premier tronçon, nous laissent espérer qu'on a renoncé à tout jamais à le conduire jusqu'au sommet de la colline. Tant mieux; car c'eût été le coup de grâce pour la seconde rampe de ce pittoresque Escalier-du-Marché, qui vous prépare si heureusement à la « rencontre », avec la Cathédrale. Nous perdriions certainement beaucoup en pittoresque, en charme, en intimité, sans être très sûrs d'une compensation en splendeur et en effet « monumental ».

Il n'est, dans l'entourage de la Cathédrale, qu'un seul coup de pioche permis: c'est celui qui s'attaquera à la « prison » de l'Evêché, si énorme, si laide, si banale — ce n'est plus du tout les adorables maisonnettes moyennageuses de Chartres, — qu'elle dépasse absolument et notre belle Cathédrale et l'aspect pittoresque de notre haut quartier, vu du Grand-Pont ou de Montbenon. La conservation de l'ancien donjon, discrètement restauré, et la plantation de quelques arbres qui, au travers de leurs rameaux, laisseront deviner l'élégante silhouette du « porche des apôtres », combleront suffisamment le vide créé par la démolition de cet affreux cerceuil de l'Evêché. N. T.

La Marienne.

Le syndic de ... est un « cumulard » et, comme il arrive toujours en pareil cas, il ne s'acquitte qu'à moitié de ses différentes fonctions. C'est sa femme qui fait presque toute sa besogne; c'est elle qui discute avec les administrés, répond aux réclamations, accorde diverses permissions, signe pour son mari, le remplace partout enfin, sauf aux séances de la Municipalité et du Conseil général... et à la pinte.

Aussi, lors des dernières élections communales, de nombreux électeurs se concertèrent et décidèrent de nommer un autre syndic. Mais, malgré leurs efforts, le syndic fut réélu.

On procéda ensuite à la nomination de deux candidats à la Municipalité, comme cela a lieu dans les communes où il y a un Conseil général.

Les vauriens méditèrent alors une petite vengeance.

« Puisque c'est la femme du syndic qui remplit les fonctions de son mari, dirent-ils, votons pour elle comme candidat ». Le mot d'ordre fut donné et, au dépouillement du scrutin, plus de trente bulletins sortirent avec cette inscription:

« La Marienne. »

Le syndic, qui faisait partie du bureau électoral, comprit la leçon.

Candidat.

La période électorale est féconde en scènes amusantes et en surprises comiques. On voit, alors, surgir de la foule moutonnaire et banale

des individualités insoupçonnées et des énergies inconnues. La mentalité des plus calmes se réveille, tout à coup, comme une eau stagnante sous le choc d'une pierre et laisse apercevoir des abîmes stupéfiants et des ambitions phénoménales. Tel petit fonctionnaire que vous jugez incapable de « visées politiques » manifeste subitement des velléités propagandistes. Il s'improvise agent électoral, court les pintes, pérorer sur la place du temple au sortir du sermon, allant de groupe en groupe, serrant la main à celui-ci, clignant de l'œil à celui-là, chuchotant à l'oreille d'un troisième, mimant un signe à cet autre, se multipliant, se démenant, se dévouant.

Mais le labeur est plus fiévreux encore, quoique plus discret, si le malheureux s'est mis en tête de préconiser sa propre candidature. Je connais un brave homme, buraliste postal en une modeste localité vaudoise, qui fut victime de cette maladie électorale et perdit pas mal de temps et d'argent à brigner les suffrages de ses concitoyens. Le mal, d'ailleurs, est chronique chez cet excellent Baudet. A chaque élection il part en guerre, hélas, sans grand succès. Je crois savoir qu'au dernier renouvellement du Conseil communal il fut nommé dernier candidat au dernier tour de scrutin. Et pourtant il avait assez couru.

Pendant les trois ou quatre semaines qui précèdent le scrutin, Baudet se métamorphose. Le fonctionnaire paisible, pondéré, sentencieux, casanier, fait place au « citoyen actif » dont toutes les pensées se concentrent sur un seul but: l'exercice de ses droits civiques. Vif et alerte, quoique quinquagénaire, il ne manque pas une de ses « courses » et l'aide qui le seconde habituellement jouit du plus *dolce far niente*. Y a-t-il de meilleures occasions de « tâter le poulx » à l'opinion et de semer la bonne parole que ces distributions de missives et de mandats, de paquets et de plis chargés? Si d'aventure quelque lugubre commandement de payer se trouve dans le courrier d'un électeur, croyez bien que Baudet l'offre avec une figure de condescendance et un geste familier. Il n'a ni la morgue du monsieur qui ne doit rien, ni la sécheresse du fonctionnaire rigide. Il est tout sucre, tout miel, tout crème. Il a une façon de dire: « Ça s'arrangera » qui met un baume exquis sur la blessure; on serait presque tenté de lui emprunter la petite somme, mais il prévient cet inconvénient par une phrase de haute diplomatie....

— Eh! mon ami, personne ne roule sur l'or, moi-même, ces temps-ci, je ne sais où donner de la tête. Il faut presque se serrer le ventre. Adieu, papiers! qui aurait l'insolence d'emprunter à un citoyen si terriblement angoissé? Et, après un joli bonjour, Baudet poursuit sa route comme un homme très impressionné par les malheurs du prochain.

Mais si, au contraire, maître Baudet pressent, sous l'enveloppe qu'il tend à l'électeur, une nouvelle réjouissante, ou si c'est un mandat qu'il vient payer, alors son visage s'épanouit:

— Aux braves gens, la bonne aubaine, rien de plus juste, dit-il en comptant les écus.